

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 11 août 2025 - 1,50 €

N° 148

Loi Duplomb

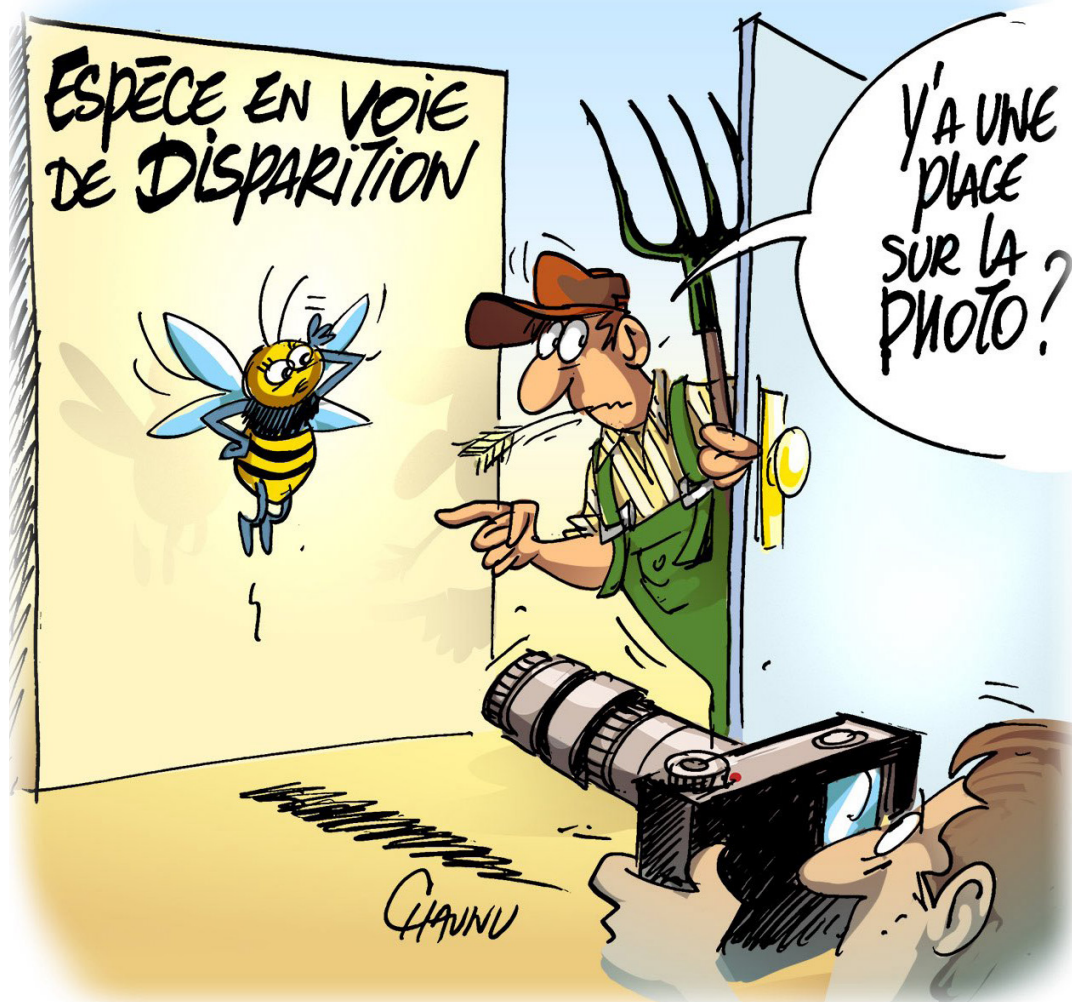
C'était attendu mais redouté par beaucoup d'exploitants, notamment issus des filières de la betterave sucrière et de la noisette : le Conseil constitutionnel a censuré le 7 août la loi Duplomb adoptée avant la pause parlementaire estivale et censée alléger les contraintes pesant sur la profession d'agriculteur. Il a ainsi censuré l'article 2 qui autorisait l'emploi de l'acétamipride, un néonicotinoïde utilisé dans les 26 autres pays de l'Union européenne. Il s'agit d'un produit phytosanitaire indispensable à la protection des noisetiers et dans une moindre mesure des betteraves. Sa toxicité pour l'homme n'est pas nulle mais négligeable selon de nombreuses études scientifiques.

Néanmoins deux millions de citoyens français ont récemment signé une pétition hostile à ce texte, en grande partie à cause de la présence de cet article dans la loi. Les principaux syndicats agricoles (Coordination Rurale et FNSEA) déplorent la censure de cet article qui renforce la concurrence déjà faussée entre la France et les autres États de l'UE. La CR a annoncé vouloir protester contre cette décision en ciblant notamment les produits étrangers ayant été traités avec cette molécule.

La décision du Conseil d'État atténue également la reconnaissance de l'intérêt général des retenues d'eau agricoles reconnu par l'article 5 de la loi. Il s'agissait ici pour le législateur de mettre

fin aux conflits opposant les agriculteurs construisant des bassines pour remédier aux aléas causés par les changements climatiques et des associations écologistes souvent virulentes voire violentes. Mais le principe de l'utilité de ces retenues d'eau est désormais gravé dans la loi, ce dont se félicitent les organisations syndicales précitées. Le président de la République a annoncé promulguer ce texte législatif controversé dans l'opinion mais attendu par la grande majorité des agriculteurs.

Jérôme Besnard



Incendies

Tandis que l'incendie déclenché le 5 août se propageait, l'attention des citoyens a été une fois de plus attirée vers le manque de Canadair. Alors que chaque été les feux se multiplient et s'étendent, nous disposons seulement de douze Canadair basés à Nîmes. Cette petite flotte n'a pas été renouvelée parce que le constructeur canadien n'a pas construit de nouveaux appareils entre 2015 et 2023. Or aucune solution de remplacement n'a été recherchée car les gouvernements suc-

cessifs ont parié que les feux resteraient limités et que les voisins européens viendraient à notre secours. Paris perdus : les feux s'intensifient et se multiplient partout

SOMMAIRE

P. 1 : Loi Duplomb. – Incendies. P. 2 : Plusieurs causes. – Mode. P. 3 : Lectures. P. 4 : Eaux. P. 5 : Scouts. – Mérite agricole. P. 6 : Gaza. – Influence. P. 7 : Le Liban célèbre le Maroc à Alger. P. 8 : Cop 30 : l'exemple autrichien. – « Houston, on a eu un problème ».

■ **Aude** : Les incendies ont ravagé 17 000 hectares et 15 villages du massif des Corbières en cinq jours, avant d'être fixés par les pompiers le 7 août. Une personne est morte dans sa maison, une autre a été gravement brûlée. On compte 4 autres blessés dans la population et 19 plus ou moins graves parmi les pompiers.

■ **Hérault** : Un incendiaire (pompier volontaire de 40 ans) a été arrêté le 7 août vers 23 heures à Bédarieux.

■ **Scoutisme** : Marine Rosset, 39 ans, dont l'élection il y a trois mois comme présidente des Scouts et Guides de France, mouvement de laïcs agréé par le ministère de la Jeunesse et des Sports et reconnu par l'Église de France, a démissionné le 6 août. Elle souhaite pouvoir s'intéresser librement à l'élection législative partielle de la 2^e circonscription de Paris, où elle est conseillère municipale PS, et où elle a déjà été candidate en 2022 avec le soutien de la Nupes et du NFP. Elle entend défendre le droit à l'avortement et le recours à la procréation médicalement assistée pour les couples homosexuels (ce qu'elle a fait pour son propre couple avec une femme) et autres positions contraires aux préceptes édictés par l'Église, sans que ses propos ne soient « *examinés à la loupe et critiqués* ». L'actuel secrétaire général du mouvement, Pierre Monéger, 62 ans, a été élu le 7 août pour lui succéder.

■ **Informatique** : La famille lyonnaise Grivel avait confié à la banque Hottinguer la vente de Ciril Group, éditeur français de logiciels et hébergeur d'un cloud dit « *souverain* », notamment au ser-

en Europe. De nouvelles catastrophes sont à prévoir et les nouveaux Canadair ne seront livrés qu'à partir de 2028.

Les yeux fixés sur les moyens matériels, on a négligé la crise qui frappe les pompiers volontaires. Le courage des Soldats du feu est régulièrement célébré par les grands médias mais on oublie de dire que leur dévouement est d'autant plus admirable que leurs conditions de vie et de travail sont systématiquement négligées, voire méprisées.

En 2023, la France comptait 256 400 pompiers, dont 13 000 militaires, 43 000 professionnels et 200 000 volontaires, soit 78 % de l'effectif global. Ce sont donc principalement des volontaires qui assurent la sécurité des citoyens. Or leur rémunération est indigne par rapport aux dangers qu'ils affrontent (entre 7 et 10 euros de l'heure, selon le grade) et leur engagement, qui comporte de nombreuses heures d'astreinte, est difficilement compatible avec la vie familiale et professionnelle. D'où une attirance décroissante pour le volontariat et de nombreuses démissions. Au début du siècle, la France comptait 250 000 pompiers volontaires. Ils sont moins de 200 000 aujourd'hui alors que le nombre de leurs interventions annuelles a beaucoup augmenté : 4 millions en 2000, 5 millions en 2023.

Indignés par ce manque de reconnaissance, les pompiers volontaires ont lancé une pétition (que l'on peut signer sur change.org). Ils réclament que le métier de pompier soit reconnu comme une profession à risque, une meilleure prise en charge de leur santé physique et psychique, une couverture sociale élargie et des équi-

pements modernes, assurant leur sécurité sur le terrain.

Même en période d'austérité, il faut se persuader que, dans le domaine de la Sécurité civile, les économies faites sur le personnel et le matériel sont ruineuses pour la collectivité.

Claudine Uzerche

Plusieurs causes

Le massif des Corbières a été ravagé par un feu d'une ampleur inégalée, traversant 17 000 ha de forêts de pins et de terres agricoles avant d'être fixé par les pompiers. Une personne est malheureusement décédée. S'étant rendu sur place comme le ministre de l'Intérieur, le Premier ministre François Bayrou a mis en cause devant les caméras le « *réchauffement climatique* ». Pour autant, est-ce vraiment la cause principale de ce sinistre qui restera dans les mémoires ?

L'absence de politique agricole et d'aménagement du territoire dignes de ce nom a conduit beaucoup de paysans des Corbières à laisser leurs terres en friche et de vignerons à arracher leurs vignes. C'est l'origine principale du désastre. Des terres en friche sont un terrain favorable à l'expansion rapide d'un feu qui se communique aux forêts alentour. La disparition des paysans a donc favorisé l'ampleur du braisier.

De même, l'exploitation trop rationnelle de certaines forêts publiques a mis fin aux interactions naturelles avec les bergers ou les chasseurs au nom de la rentabilité ou de la protection de la biodiversité.

J. B.

Mode

L'enseigne de mode féminine NAF NAF, fondée en 1975 par deux frères, Patrick et Gérard Pariente, dans le quartier du Sentier à Paris alors voué au commerce en gros du textile, fut vendue en 2006 au groupe Vivarte. On se souvient de la longue aventure de Vivarte issu du chausseur André avec la création et l'acquisition d'autres marques : La Halle aux chaussures, Minelli, Kookaï, Pataugas, Chevi-gnon...

Un fonds de pension américains prit le contrôle de ce groupe en 1996. Ce fut une descente aux enfers, surtout à partir des années 2000, sous la direction de patrons plus ou moins éphémères, sommés par leurs actionnaires de maintenir une rentabilité en s'appuyant sur des fabrications à prix cassés, tunisiennes, turques puis asiatiques et par de rudes « *restructurations* ».

Vivarte était plombé par un endettement imposé par les repreneurs tentant de se rembourser en vendant les « *bijoux de famille* ». Le groupe a été liquidé en 2021 après avoir cédé toutes ses filiales une à une.

Pour ce qui est de la marque NAF NAF, elle avait été cédée par Vivarte en 2018 à un groupe chinois (9 200 points de vente dans le monde) au nom très français (La Chapelle & Co) et aux ambitions immenses qui se fracassèrent au moment de l'épidémie de covid pour des raisons économico-politiques. Elle passa ensuite, sous le contrôle du tribunal de commerce de Bobigny, (dont, *a posteriori*, le manque de perspicacité interroge) entre plusieurs mains, alternativement chinoises et turques, souvent ses fournisseurs en quête de dé-

vice de collectivités locales. Le groupe a été fondé par Michel Grivel en 1978. On apprenait le 7 août que c'est le fonds américain Carlyle qui a fait la meilleure offre.

■ **Écologie** : Le 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré la loi Duplomb qui réintroduisait l'usage de l'acétamipride comme insecticide pour protéger les betteraves à sucre et les noisetiers. L'usage de cet insecticide est autorisé jusqu'en 2030 dans les autres pays de l'Union européenne. Il a également émis des réserves sur les articles favorisant la création de « méga-bassines » pour stocker l'eau d'irrigation.

■ **Immigration** : Le 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré les dispositions de la loi du 26 janvier 2024 (dite « loi Phillipine » du nom d'une jeune fille assassinée par un Marocain visé par une obligation de quitter le territoire) qui créait une procédure dérogatoire prolongeant jusqu'à 7 mois au lieu de 3 actuellement la possibilité de rétention d'étrangers condamnés ayant purgé leur peine mais suspects de terrorisme. Il s'agit d'un camouflet pour le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau dont se réjouit la Cimade et s'indigne le RN.

■ **Commerce** : Selon les éléments publiés par la douane le 7 août, le déficit commercial de la France a été de 43 milliards d'euros au premier semestre 2025, 4,5 milliards de plus que pour la même période l'an dernier. Parmi les raisons de ce désastre : la baisse en quantité et en valeur de nos exportations d'électricité, les difficultés d'Airbus à tenir ses cadences de production,



ROMAN CHORAL

Du sens à sa vie

Lucas est pompier. Plus qu'un métier, une vocation. Il veut sauver des vies, mettre du baume au cœur de ceux que la mélancolie englutit. Quand il croise la route de Gabrielle, il est saisi par sa douleur. Il la suit, l'observe, prêt à lui porter secours. Pourtant la jeune femme a tout pour être heureuse. Coach de vie, elle anime un podcast à succès. Dans ce roman où les personnages se dévoilent intimement, Coralie Janne fait la part belle à l'amour et à l'amitié, des liens qui donnent un sens profond à la vie.

« Pour que l'amour nous répare », Coralie Janne, XO éditions, 352 p., 20,90 €.

BIOGRAPHIE ROMANCÉE

La fille du meunier

1887. Mai, sixième enfant du meunier de Belle-Isle-en-Terre, se croyait vouée à la pauvreté. Jusqu'au jour où elle assiste aux obsèques de Victor Hugo. Paris l'envoûte. Elle quitte sa province pour Montmartre.



Elle fait la connaissance de la famille Tanguy qui l'initie à la peinture et des Simpson qui l'introduisent à Londres. Des rencontres qui feront d'elle une marchande d'art reconnue et l'épouse d'un riche industriel anglais. Joël Raguénès met en lumière une personnalité bretonne oubliée.

« Lady Mond », Joël Raguénès, Calmann-Lévy, col. Territoires, 480 p., 22,50 €.

POLAR

La filière

Un container dans un champ de lave près d'un port islandais. À l'intérieur, les corps congelés de cinq femmes mais Bisi, l'une des prisonnières, parvient à survivre. L'enquête est confiée à Daniel de la brigade criminelle et à Aurora de la brigade financière. En parallèle, Elin s'inquiète du comportement de son fiancé, un Russe, qui veut l'épouser pour obtenir un titre de séjour. Lilja Sigurdardottir mêle avec brio deux affaires liées à un trafic d'êtres humains.

« Noir comme la neige », Lilja Sigurdardottir, Métailié noir, 304 p., 22 €.

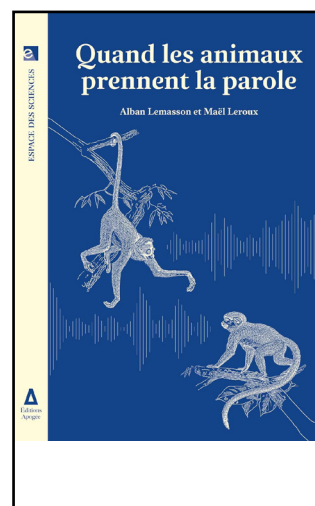


ÉTHOLOGIE

Dialecte animal

Les animaux aussi ont une vie sociale et même un langage qui leur est propre, adapté à leur environnement. Deux chercheurs montrent qu'ils sont capables de créer une syntaxe, une phrase, susceptible d'indiquer l'origine voire la nature d'une perturbation. Chimpanzés, oiseaux ou cétacés, tous savent communiquer.

« Quand les animaux prennent la parole », Alban Lemasson et Maël Leroux, éditions Apogée, 72 p., 12 €.



le doublement des achats de médicaments à la Chine (pour 1,1 milliard d'euros). Le second semestre sera marqué par l'entrée en vigueur des droits de douane majorés américains qui mettront à mal de nombreuses entreprises (alcools, parfums, instruments de musique...) qui font une partie de leur chiffre d'affaires aux États-Unis.

■ **Chômage** : Selon une enquête de l'Insee publié le 8 août, le taux de chômage de la population active serait de 7,5 % au second trimestre – 2,4 millions de personnes (hors Mayotte) – au lieu de 7,4 % au premier trimestre.

■ **Budget** : Le gouvernement a invité, le 9 août, les partenaires sociaux à une négociation à partir du 1^{er} septembre sur la suppression de deux jours fériés (lundi de Pâques et 8 mai) qui viserait une économie budgétaire de 4,2 milliards d'euros dans le budget 2026.

■ **Foot** : La Ligue de football professionnel a lancé, le 11 août, sa propre plateforme de diffusion des matchs de Ligue 1 dont la nouvelle saison commence le 15 août. Elle espère 1 million d'abonnés cette année à « Ligue 1 + » et vise 4 millions d'ici deux ou trois ans.

■ **Église** : Le 10 août, la Conférence des évêques de France a appelé l'archevêque de Toulouse, Mgr Guy de Kérimel, à reconsidérer la promotion comme chancelier d'un prêtre condamné pour viol sur mineur.

■ **Disparition** : Catherine Distinguin est décédée le 9 août à l'âge de 78 ans. Elle fut notamment une grande figure de la francophonie.

bouchés, qui n'ont pas réussi à la redresser. Cinq propriétaires au cours des huit dernières années.

Elle a été reprise, ce 6 août devant le tribunal des activités économiques de Bobigny, par le groupe Beaumanoir, fondé en 1981 à Saint-Malo. Celui-ci possède les marques Carroll, Bonobo, Cache-Cache, Morgan, Sarenza, Vib's, partiellement Jennyfer... Il revendique 2 000 points de vente et 130 000 collaborateurs (dont la moitié en France) dans 40 pays. Il ne gardera que 12 magasins NAF NAF sur une centaine – il ne les exploitera pas sous cette marque – et ne propose un reclassement qu'à moins de 300 salariés sur quelque 521 qui restaient (dont 422 en CDI).

Cette histoire fait suite à la disparition de Camaïeu en 2022, dont l'homme d'affaires ultra-endetté Michel Ohayon, n'avait rien su faire (encombré qu'il était par la faillite de Go Sport et sa reprise tumultueuse de Gap) et dont la marque (mais ni le personnel ni les magasins) a été reprise par son concurrent Celio. On pense également aux magasins de chaussures Marina en 2023, à l'antique Burton of London (prêt à porter hommes) en 2024, pour ne plus parler de l'illustrissime Tati (liquidé en 2021), ou des marques enfantines Du Pareil au Même et Sergent Major. Quant à Princesse tam tam (lingerie) et Comptoir des cotonniers (prêt-à-porter féminin), propriétés du Japonais Fast Retailing (Uniqlo), elles ont bradé leurs magasins...

2024 a été qualifiée « d'année noire du prêt à porter ». 2025 ne fait que suivre même si certaines maisons familiales tentent de redémarrer (comme l'entreprise roannaise Devernois). L'ultra fast

fashion, ces vêtements fabriqués en Chine par des géants qui pillent les créateurs européens grâce à l'intelligence artificielle et vendent sur Internet des modèles suivant la tendance du moment, mais avec des matériaux bas de gamme, n'a pas été bloquée à temps par les instances européennes ni des législateurs français velléitaires.

Quant aux vêtements recyclables, ils sont désormais distribués massivement dans des réseaux de seconde main qui ont d'ailleurs tué la filière associative.

Les marques de moyenne gamme ne peuvent plus tenir leurs prix (les salaires dans les pays de production et le prix des matières premières de qualité ont monté). Elles ont vieilli avec leur clientèle, des femmes aujourd'hui d'âge mûr et qui regardent ailleurs. D'autant plus que les magasins de centre-ville ont été asphyxiés par la piétonnisation et les pistes cyclables, et que les centres commerciaux sont fréquentés par une clientèle aux aspirations nouvelles mais sans pouvoir d'achat, avec beaucoup de jeunes femmes musulmanes qui ont leur propre mode. Rien à voir avec le look NAF NAF ou l'élégance Camaïeu... Il n'y a plus de place que pour le bas de gamme ou le luxe vrai ou faux.

En 2018, l'industrie textile employait encore 103 000 salariés en France selon l'Insee. La Fédération nationale de l'habillement, qui représente les commerçants indépendants, revendiquait plus de 30 000 points de vente et 78 000 salariés en 2020. Ces chiffres ont plongé depuis. Comment nous habillerons-nous demain et à quel prix ? Ce sont de vraies questions.

Frédéric Aimard

Eaux

En 1990 on parlait de la contamination au Benzène des sources Perrier à Vergèze (Gard). Plus récemment on y a trouvé des traces de matières fécales et autres contaminations microbiennes... Pour y remédier Nestlé Waters, affectataire des sources et propriétaire des usines d'embouteillage, a cru bon de microfiltrer l'eau à 0,2 micron. C'est peut-être mieux que les filtres à charbon actif et la stérilisation par UV utilisés naguère. Las ! La réglementation prévoit qu'une eau filtrée à ce point n'a pas droit à l'appellation « *eau de source naturelle* » qui justifie un prix 5 à 6 fois plus élevé que d'autres eaux en bouteille et l'exportation dans le monde entier de marques « prestigieuses »

La multinationale suisse est d'autant plus dans la tourmente que ce procédé a été utilisé pour ses autres marques : Vittel, Contrex, Hépar... On lui reproche par ailleurs de pomper trop d'une eau qui fait défaut pour l'irrigation des cultures et même pour l'eau du robinet à Contrexéville ou à Vittel. Des associations lorraines dénoncent neuf forages illégaux. Des analyses indiquent que, contrairement à ce que les dirigeants de Nestlé prétendent, les pollutions des sources ne sont pas épisodiques mais permanentes.

L'agrément préfectoral des sources Perrier expirait le 7 août. Un non renouvellement et ce serait la ruine d'une industrie florissante plus que centenaire et de tout un canton. Dans les Vosges, un juge chargé de l'enquête a récemment révélé à Médiapart une pollution aux micro- et aux nano-plastiques. Cela ne proviendrait pas des

bouteilles en plastiques mais de décharges de déchets qui ont pollué la terre en amont de certaines sources. On suspecte également la présence de métaux lourds (plomb, mercure, arsenic, nickel, cadmium, zinc, chrome...) dans la terre. Le tribunal de Nancy jugera l'affaire du 24 au 28 novembre. Mais un tiers des autres marques d'eaux minérales auraient procédé à des filtrages du même genre pour les mêmes raisons...

L'État et l'administration ont longtemps fermé les yeux. Alors ministre de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher s'était laissé convaincre par la présidente de Nestlé qu'il valait mieux contourner une réglementation trop stricte que d'avoir un vrai problème sanitaire... Cela peut se comprendre.

La vente d'eau en bouteilles est avant tout une question de publicité. Perrier se dit « le champagne des eaux ». D'autres eaux prétendent avoir des effets bénéfiques pour la santé dans la foulée du thermalisme (connus des Romains et remis en valeur sous Napoléon III).

L'eau du robinet n'est pas moins une affaire de gros sous, avec ses monopoles déguisés, ses enveloppes aux partis politiques. Elle a parfois mauvaise réputation, à cause des tuyaux en plomb, peut-être du fait de son odeur chlorée dans certains endroits. Elle contient d'autres polluants : hormones, résidus de médicaments... Le Syndicat des eaux d'Île-de-France a lancé un appel d'offres pour mieux filtrer l'eau potable de ces « pollutions émergentes » dans ses trois usines d'eau : par charbon actif ou, mieux mais beaucoup plus cher, par « osmose inverse basse pression » (OIBP), qui pousse l'eau à

travers des membranes microporeuses. Tout cela alors que les réseaux de distribution d'eau sont dans un état déplorable dans tout le pays et que la France est poursuivie par la justice européenne pour son retard à mettre ses systèmes d'assainissement en conformité avec les règles européennes, notamment en ce qui concerne l'azote et le phosphore à l'origine du phénomène des algues vertes...

Certes notre crise de l'eau fait pâle figure à côté de ce que connaissent les pays du tiers-monde. Elle risque d'avoir des conséquences économiques plus importantes que les risques allégués pour la santé qui, rationnellement, semblent encore mineurs.

P.C.

Scouts

Certains se sont émus que, moins de deux mois après son élection à la présidence des Scouts et Guides de France, Marine Rosset ait annoncé, le 6 août, qu'elle se retirait de ses fonctions. Il n'y a là en fait rien de vraiment surprenant puisque, homosexuelle, mariée civilement à une femme, mère d'un enfant né par PMA, favorable à l'IVG, elle a toujours pleinement assumé ses choix de vie, donc largement connus – tout comme son engagement socialiste en tant qu'élue du cinquième arrondissement de Paris. Malgré quelques commentaires fielleux sur le manque d'ouverture et d'inclusivité du mouvement scout catholique et, au-delà, de l'Église de France, il faut bien reconnaître qu'elle se trouvait non seulement sur une ligne de crête, mais carrément en contradiction avec les principes d'un organisme se ré-

clamant de l'anthropologie chrétienne.

Pour le scoutisme catholique et, a-t-on envie d'écrire, pour le scoutisme d'une manière générale, l'attachement à la famille comme cellule de base de la vie spirituelle et sociale ne pose pas question. L'exemple personnel donné par Marine Rosset ne s'inscrit évidemment ni dans cette tradition ni dans cette perspective. Accuser les « ultra-catholiques » et autres tenants de la « droite identitaire » de pressions passéistes en déphasage avec l'évolution de la société consiste à faire fi de la cohérence caractérisant tout groupe, à moins de considérer qu'il faut toujours adopter les seuls codes de la gauche sociétale.

Relevons aussi que les Églises anglicanes africaines de la Global Anglican Future Conference, représentant à peu près les quatre cinquièmes de la Communion anglicane, refusent la bénédiction des homosexuels adoptée par l'Église mère d'Angleterre. Elle vient à nouveau de se manifester en s'opposant à la nomination de Cherry Vann comme archevêque du Pays de Galles alors qu'elle appartient à la communauté LGBT. C'est là aussi une question de cohérence par rapport à l'enseignement de la Bible et de l'Église.

Précis

Mérite agricole

Avec les Palmes académiques, le Mérite maritime et les Arts et lettres, le Mérite agricole est l'un des quatre ordres ministériels français, décorations civiles maintenues par le général de

Gaulle après la création de l'Ordre national du Mérite en 1962. Si les Palmes académiques doivent leur création à l'empereur Napoléon Ier, comme la Légion d'honneur, l'Ordre du mérite agricole a vu le jour en 1883 sur une idée du ministre de l'Agriculture de l'époque Jules Méline. C'est donc Annie Genevard, l'actuelle ministre qui décerne en deux promotions annuelles les 1 200 croix de chevalier, 300 rosettes de commandeur et 30 cravates de commandeur. Le roi Charles III d'Angleterre et le Prince Albert II de Monaco en sont commandeurs à titre étranger.

La promotion du 31 juillet 2025 a ainsi honoré de nombreux acteurs français du monde l'agriculture, de l'alimentation, de la gastronomie et de la sylviculture. Au grade de commandeur on trouve ainsi Alain Jeanroy, président de l'Association des amis de l'Académie française d'Agriculture. Est notamment promu au grade d'officier le journaliste du *Figaro* Éric de la Chesnais (également exploitant agricole en Mayenne). Au grade de chevalier figurent le sommelier Gwilherm de Clerval, par ailleurs infatigable promoteur de l'œuf mayonnaise et l'ancien président du syndicat agricole la Coordination Rurale, Bernard Lannes.

J. B.

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
N° TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988
Imprimé par nos soins.

■ **Ukraine** : Le Kremlin a confirmé le 7 août que le président Poutine comptait rencontrer le président Trump, probablement le 15 août en Alaska.

■ **Mali** : Un cortège russe de « l'Africa Corps » est tombé dans une embuscade djihadiste le 1er août à proximité de la ville Téninkou dans la région de Mopti. Les djihadistes affirment avoir fait 40 morts dont 14 Russes.

■ **Haïti** : L'homme d'affaires Laurent Saint-Cyr, est devenu, le 7 août, le nouveau coordonnateur du Conseil-présidentiel de transition avec un mandat de 5 mois. Les gangs, qui contrôlent largement le pays, ont manifesté leur mécontentement par plusieurs attaques armées. Une élection présidentielle devrait avoir lieu en février 2026.

■ **Gaza** : Le gouvernement du Premier ministre Benjamin Netanyahu a décidé, dans la nuit du 7 au 8 août, de demander à l'armée israélienne de prendre le contrôle de Gaza-Ville. Le Haut-commissaire aux droits de l'homme de l'Onu, l'Autrichien Volker Türk, a aussitôt dénoncé une violation de la décision de la Cour internationale de justice qui enjoint à Israël de cesser son occupation des territoires palestiniens.

■ **Arménie** : Le président azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, et le premier ministre arménien, Nikol Pachinian, ont signé un accord de paix sous l'égide de Donald Trump à la Maison blanche le 8 août. Après leur sévère défaite face aux troupes

Gaza

Deux ans après le 7 octobre 2023, Israël n'est toujours pas parvenu à récupérer la moitié de ses otages ni à « éradiquer » le Hamas. Après la mort (à ce jour) de sans doute 61 330 Palestiniens, la destruction de 80 % du bâti, le déplacement forcé de plus d'un million de personnes, la question demeure. Si le cabinet israélien en a débattu pendant dix heures d'affilée, nuit comprise, du 7 au 8 août, si le débat traverse l'intériorité de chacun en Israël, à tous les échelons, de façon ouverte, c'est qu'il n'y a rien d'évident.

On s'étonnera que l'armée israélienne après vingt-deux mois affirme ne contrôler « que » 75 % du territoire et semble-t-il la moitié seulement de la population. Un million d'habitants continueraient ainsi à « survivre » principalement dans la ville même de Gaza, Gaza City. En effet les images nous montrent le plus souvent des régions côtières ou dans les sables, des camps de réfugiés, un amoncellement de tentes. C'est ignorer l'agglomération urbaine particulièrement dense de Gaza City. Avant la guerre, on estimait la population dans la bande de Gaza à 2,2 millions d'habitants dont 1,6 million de réfugiés. Soit 600 000 résidents descendants des populations installées avant 1948, gérant notamment de grandes plantations d'agrumes. Longtemps les deux mondes se sont ignorés, déchirés par des luttes de tendances prenant leurs racines dans des clans familiaux. Dans cet état de relative stabilité, il est vraisemblable qu'y sont détenus les otages restants et que s'y cachent les derniers cadres et les stocks

du mouvement Hamas et des autres factions combattantes – car le Hamas était aussi débordé par des djihadistes plus extrêmes.

Pour le cabinet israélien, le dilemme est, comme au temps de l'administration américaine de George W. Bush en 2003, d'aller ou non jusqu'à Bagdad. Aujourd'hui comme alors, il est exact qu'il n'y a pas de logique militaire. On sait ce qu'il en a été. Personne ne le nie. La logique est politique. Pour l'essentiel, la discussion a consisté avec le chef d'état-major à décider des modalités d'exercice. Elle ne pouvait pas porter sur le principe de l'opération, mais sur la méthode instrumentale qui est de son ressort. Combien de divisions ? Quatre. Combien de réservistes appelés ? Vingt-cinq mille. Combien de soldats morts « assumés » ? Il y en a déjà 454, dont 48 rien qu'au mois de juillet, ce qui indique qu'il y a encore des combats. Combien de victimes collatérales « tolérables » ?

Le reste est de la compétence du politique. Le risque d'isolement international est connu et assumé. La doctrine a cependant évolué d'un cran, ou plutôt de deux : en plus des trois principes de base (éradication du Hamas, libération des otages, démilitarisation du territoire), le cabinet israélien vient d'en ajouter deux : la reprise du contrôle militaire sur la totalité du territoire mais pas de sa gestion qui serait confiée à « une administration civile qui ne sera ni celle du Hamas ni celle de l'Autorité Palestinienne ». Cette dernière phrase – nouveauté – s'appliquerait aux « partenaires arabes », lesquels présideraient à la reconstruction (comme le suggérerait le dernier plan arrêté en Égypte). Aussitôt avancée,

cette proposition a suscité un scepticisme général, sauf aux États-Unis et dans les capitales arabes les plus concernées (celles qui ont participé avec la France à l'ONU à New York les 28 et 29 juillet à une conférence sur la question de Palestine et de la solution à deux États, l'Arabie saoudite, le Qatar, l'Égypte et la Jordanie). Quel dirigeant arabe se risquerait à collaborer ainsi avec Israël ?

Le plan israélien devrait se dérouler en deux phases : la première, l'évacuation de la population, devrait être achevée pour le 7 octobre, la seconde, la prise de contrôle militaire, terminée pour la fin de l'année.

Le 7 octobre n'est pas seulement l'anniversaire du massacre collectif de 1 200 Israéliens, civils en majorité. C'est aussi pour le monde juif, la fête de Souccot, dite fête des Tentes, pour marquer le souvenir de l'Exode du peuple juif pendant quarante ans dans le désert où il vivait sous la tente. Désormais ce sont deux millions de Palestiniens qui dans la bande de Gaza vivent sous les tentes.

Dominique Decherf

Influence

Au-delà d'Emmanuel Macron, qui donne souvent l'impression de compenser sa relative absence politique par un débordement de communication et un bouillonnement d'interventions et de propositions, il faut se poser la question de l'influence française en Europe et dans le monde. La nouvelle donne lancée par Vladimir Poutine en envahissant l'Ukraine, les horreurs commises par le Hamas suivies de l'absence

de politique de Benjamin Netanyahu et le chambardement permanent apporté par Donald Trump déséquilibrent totalement la scène internationale. S'y ajoute une particularité française : le retrait militaire et bien souvent politique de l'ancienne sphère d'action africaine. On doit y joindre le recul de la langue française et le peu d'intérêt des pouvoirs publics pour préserver une présence culturelle beaucoup moins vilipendée que celle de l'action politique. Reste une indéniable expansion économique, malgré quelques bâtons dans les roues, et une capacité nucléaire qui, avec celle d'un Royaume-Uni toujours proche, positionne les deux pays européens au niveau mondial. Il n'en reste pas moins légitime de s'interroger : la France compte-t-elle dans le concert des nations et continue-t-elle à exercer un attrait autre que celui des prestations sociales ?

Il semble bien que manque une véritable stratégie d'influence française, en particulier au sein de l'administration et de la classe politique, qui ont souvent perdu le sens de la souveraineté, la déléguant un peu trop facilement à une Europe mythique. Quant aux rapports avec Bruxelles, tant au niveau politique qu'à celui des normes incessantes de la technocratie, Paris apparaît souvent à la remorque en se retranchant derrière elles. Mais il faudrait aussi mentionner les eurodéputés français, inconnus sinon méprisés en France, dont on discerne mal l'action collective et la capacité à agir en bloc, peut-être parce qu'ils ne se trouvent pas au niveau des autres. On n'oubliera pas aussi que, avant même l'avènement de l'actuel président

de la République, s'est produit un décrochage, peut-être facilité par les ambiguïtés du couple franco-allemand, qui ont affecté non seulement une politique économique toujours confrontée à la rigueur mais aussi des choix politiques tels le renoncement plus ou moins partiel au nucléaire ou la préservation de l'alliance russe.

La France, prise dans le magma quotidien, manque de stratégie et de continuité à moyen et long terme ainsi que de lucidité sur elle-même, oubliant même la perception que ses voisins ont d'elle, aussi bien d'un point de vue politique que populaire, tant les critiques du caractère national constituent une part commune des habitants de tous les autres pays. Il existe un déclin français. S'il était reconnu, on pourrait sans doute le traiter et y remédier en partie. Mais on se heurte au sentiment de dépossession de plus en plus de Français, par rapport à leur pays, à leur destin, à leur identité et, tout simplement, à leur maîtrise des réalités, que ce soit au niveau personnel ou collectif. S'ils ne croient plus en rien, comment peuvent-ils croire à la France ?

Jean-Gabriel Delacour

Le Liban célèbre le Maroc à Alger

De même que certains pays musulmans oublient que le Liban s'appuie sur une forte communauté chrétienne qui, même si elle n'est plus majoritaire, lui imprime sa personnalité multiple et ouverte, les Occidentaux peuvent avoir tendance à négliger la part arabe d'une nation qui ne se sent aucunement étran-

gère à son environnement – elle fait d'ailleurs partie des fondateurs de la Ligue arabe en 1945. À ce titre, même si elle a dû subir des interventions étrangères (Syrie, Israël, Iran...) bafouant son autorité et bien qu'elle doive composer avec quelque 300 000 Palestiniens plus ou moins manipulés, elle reste une puissance régionale avec même des accointances internationales, notamment par sa diaspora. Bref, le pays compte sur la scène diplomatique et on peut estimer que l'élection du président Joseph Aoun le 9 janvier dernier a contribué à lui redonner une certaine visibilité, pour ne pas dire une marge de manœuvre.

Dans cette optique, la visite du président Aoun en Algérie les 29 et 30 juillet a rappelé deux choses. D'abord que ceux qui se rendent lâbas en voyage officiel ne sont pas condamnés à chanter obligatoirement les louanges d'Alger. Ensuite qu'il peut s'avérer salutaire de rappeler certaines vérités historiques, au risque de déplaire au pouvoir algérien. Accessoirement, son déplacement à la cathédrale Notre-Dame d'Afrique et ses échanges avec des représentants de la communauté catholique ont rappelé l'absence d'incompatibilité entre arabisme et christianisme.

Tout en remerciant l'Algérie pour son aide récente à la reconstruction du Liban – avec une promesse de versement de 50 à 200 millions de dollars –, Joseph Aoun a également salué avec insistance le rôle historique du Maroc dans les efforts de paix menés dans son pays, particulièrement à la suite de l'accord de Taëf, qui mit fin à la guerre civile libanaise en 1989. En clair, il a envoyé un message diplomatique affir-

azerbaïdjanaises formées et armées par la Turquie (des drones kamikazes Harop ont également été fournis à l'Azerbaïdjan par Israël), les Arméniens, en partie lâchés par la Russie qui a d'autres priorités, perdent tout espoir de recouvrer le Haut Karabakh. L'Arménie doit ouvrir le corridor de Zanguezouer sur ses terres entre l'Azerbaïdjan et l'enclave azerbaïdjanaise du Nakhitchevan, au grand dam de l'Iran et de la Russie, d'autant plus que ce corridor serait concédé aux États-Unis. Les deux présidents caucasiens ont proposé que le Prix Nobel de la paix soit attribué au président Trump. Mais Nikol Pachinian va avoir fort à faire avec son opposition intérieure.

■ **États-Unis** : Le président Trump a signé le 7 août un décret autorisant les comptes de retraite à investir dans les monnaies virtuelles (« cryptos ») et autres actifs numériques.

Venezuela : La ministre américaine de la Justice, Pam Bondi, a porté, le 7 août sur X, à 50 millions de dollars la prime promise à quiconque donnerait des éléments permettant d'arrêter le président vénézuélien Nicolás Maduro, inculpé notamment de trafic de drogue par la justice américaine.

mant que le Maroc demeure un acteur clé de la stabilité arabe. Il lui a ainsi reconnu le rôle de facilitateur de paix, d'allié fiable et d'acteur majeur du monde arabe.

Évidemment, dans un pays où tout ce qui a trait au Maroc provoque critiques et paranoïa, l'entourage du président Abdelmajid Tebboune, pris au dépourvu, s'est re-

trouvé dans une situation inédite. Il s'en est sorti par des directives impératives données à l'agence Algérie Presse Service pour que les propos du président Aoun ne soient ni publiés ni évoqués ; résultat : les dépêches officielles se sont limitées à reprendre les aspects techniques et bilatéraux de la visite.

En rappelant que le Liban « ne s'ingère pas dans les affaires internes des États frères », le chef d'État libanais a au moins indirectement poussé à la fin de l'hostilité constamment manifestée par Alger à l'égard de Rabat. Il n'a pas hésité à mettre en vedette le Maroc, historiquement et politiquement, contribuant peut-être ainsi à une meilleure coopération au sein du monde arabe.

Jean Étèveaux

Cop 30 L'exemple autrichien

Une nouvelle conférence de l'Onu sur le climat aura lieu, du 6 au 21 novembre, à Belém, ville d'1,4 million d'habitants au nord du Brésil. Cette ancienne capitale du caoutchouc dispose de nombreux hôtels... Ceux-ci ont vu dans les quelque 50 000 participants à la Cop 30 l'occasion de majorer le prix de leurs nuitées. Les délégations des pays les plus pauvres ont protesté, en vain. C'est le président autrichien, un pays de 9,2 millions d'habitants dont le niveau de vie est l'un des plus élevés du monde, qui a mis les pieds dans le plat. À 1 000 euros la nuit, le président Alexander Van der Bellen a fait savoir, le 7 août, qu'il annulait sa venue.

Le 4 juin, l'Union européenne a lancé une procédure contre l'Autriche pour déficit excessif (4,4 % du PIB). Le chancelier conservateur Christian Stocker tente de redresser la barre. Pour le président écologiste Van der Bellen, « Les frais logistiques induits par la Cop 30 ne peuvent pas être couverts dans le cadre budgétaire strict de la présidence autrichienne ». Bravo.

La réduction des déficits demande des ajustements structurels. Mais ceux-ci ne sont politiquement possibles que si des ajustements symboliques sont faits en même temps. C'est ce que le personnel politique français est jusqu'à présent incapable de comprendre, notamment à l'Élysée, pour ne rien dire du Sénat ou de la plupart des grandes mairies dont les frais de déplacement à l'étranger ont explosé ces dernières années.

F. A.

« Houston, nous avons eu un problème »

En prononçant cette phrase, le commandant Jim Lovell, à bord de la navette américaine Apollo 13, en avril 1970 doit se préparer au pire. En effet, un réservoir à oxygène dans le module de commande et de service a explosé rendant impossible la poursuite de la mission vers la Lune.

Jim Lovell qui vient de mourir à l'âge de 97 ans, jeudi dernier, entre ainsi dans l'histoire avec ses compagnons d'infortune Fred Haise et Jack Sigwart. S'ils n'iront pas sur la Lune, leur ingéniosité leur permettra de revenir sur terre contre toute attente.

Le monde entier va rester scotché devant le petit écran et la radio pour suivre minute par minute leur extraordinaire performance et combat pour survivre. Ils transforment le module lunaire Aquarius en « canot de sauvetage ». C'est un équipage très habitué aux voyages dans l'espace. Jim Lovell qui a fait partie de la deuxième promotion d'astronautes de la NASA est

titulaire de 715 heures de vol dans l'espace. L'accident s'est produit au bout de deux jours de vol, supprimant l'alimentation en eau, électricité et donc lumière. Avec de longs conciliabules et grâce à leur ingéniosité, ils vont réussir en quatre jours à rejoindre la terre, dans le froid polaire, l'humidité et l'étroitesse du module lunaire.

Philippe Buron Pilâtre

